

Séance
ordinaire du
19 mai 2020

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU DIX-NEUVIÈME (19^e)
JOUR DU MOIS DE MAI DEUX-MIL-VINGT (2020) À COMPTER DE 20 H À LA
SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI**

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun contribuable n'assiste à la séance puisqu'elle est tenue à huis clos et les conseillers y assistent par vidéoconférence comme permis par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville, soit mesdames Kathleen Bossé, greffière et Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du cabinet du maire ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint et Steve Corneau, directeur des finances y assistent.

Est également présent monsieur Marc Després de la Télévision de La Mitis.

MOMENT DE RÉFLEXION

20.05.239

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue à nos concitoyennes et concitoyens qui nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

20.05.240

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

ADMINISTRATION

3. Autorisation de modification au calendrier de conservation.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4. Acceptation des conditions pour la vente d'un arrière lot sur la rue Maisonneuve.

FINANCES

5. Appropriation et transfert de surplus affecté et non affecté.

6. Autorisation de versement de don.
7. Dépôt d'un procès-verbal de correction.
8. Avis de motion d'un règlement modifiant le règlement de gestion contractuelle.
9. Dépôt du projet de règlement 2020-1437 modifiant le règlement 2018-1397 sur la gestion contractuelle.
10. Avis de motion d'un règlement modifiant le règlement concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la Ville.
11. Dépôt du projet de règlement 2020-1438 modifiant le règlement 2019-1415 concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la Ville.
12. Renouvellement d'adhésion au carrefour action municipale et famille.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

13. Acceptation de la lettre d'entente entre la Ville de Mont-Joli et le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Ville de Mont-Joli – CSN.
14. Ratification de formation pour le directeur général.
15. Autorisation de formation à la directrice du service des ressources humaines et de l'urbanisme.
16. Autorisation de formation à la greffière.

LOISIRS

17. Autorisation d'embauche d'étudiants pour le camp de jour.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

18. Avis de motion d'un règlement concernant la circulation et le stationnement.
19. Dépôt du projet de règlement 2020-1436 concernant la circulation et le stationnement et applicable, entre autres, par la Sûreté du Québec.
20. Autorisation d'embauche de quatre étudiants au service de sécurité incendie.

TRAVAUX PUBLICS

21. Autorisation de contrat à la firme Tetra Tech – surveillance des travaux pour le prolongement de l'aqueduc sur le chemin de Price.
22. Adjudication de contrats pour la fourniture de matériaux granulaires et de terre végétale.

URBANISME

23. Autorisation d'ouverture des jardins communautaires pour l'été 2020.

AFFAIRES NOUVELLES

24. Motion de remerciements aux bénévoles de l'opération grand nettoyage.
25. Autorisation de modification de chantier no 21R1 dans le cadre du projet de construction de l'amphithéâtre Desjardins.
26. Période de questions.
27. Clôture et levée de l'assemblée.

ADMINISTRATION

20.05.241 AUTORISATION DE MODIFICATION AU CALENDRIER DE CONSERVATION

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), les organismes publics doivent établir, tenir à jour et soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) leur calendrier de conservation ;

CONSIDÉRANT QUE le calendrier de conservation actuellement employé à la Ville de Mont-Joli date de 2009 ;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'a été soumise à BAnQ depuis tout ce temps ;

CONSIDÉRANT QUE certaines règles de conservation ne correspondent pas ou plus à la réalité actuelle en matière de délais de conservation documentaire, de même qu'aux besoins de la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite, éventuellement, se conformer aux exigences de la numérisation de substitution, ou, à tout de moins, conserver ses archives nées numériques sur un support informatisé plutôt que papier ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve les modifications au calendrier de conservation et autorise madame Kathleen Bossé, greffière, à signer pour et au nom de la Ville la demande de modifications et à en transmettre une copie aux fins d'approbation à la BAnQ .

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

20.05.242 ACCEPTATION DES CONDITIONS POUR LA VENTE D'UN ARRIÈRE LOT SUR LA RUE MAISONNEUVE

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le maire, monsieur Martin Soucy et/ou le maire suppléant, le directeur général et greffier adjoint, monsieur Joël Harrisson et/ou la greffière, madame Kathleen Bossé, à signer pour et au nom de la Ville la vente d'un arrière lot situé au 1151, rue Maisonneuve, d'une superficie approximative de 10785,44 pieds carrés au prix de 0,50 \$ du pied carré pour un montant estimé de 5 392.72 \$ plus les taxes à madame Amélie Rondeau et monsieur Alexandre Thériault. Les frais de notaire et d'arpentage seront aux frais des acheteurs.

FINANCES

20.05.243 APPROPRIATION ET TRANSFERT DE SURPLUS AFFECTÉ ET NON AFFECTÉ

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'effectuer l'opération et transfert suivant :

Appropriation du surplus affecté cautionnement Murmures et transfert au surplus affecté – cautionnement :

- Corporation des Jardins pédagogiques Inc. : 25 000\$

20.05.244 AUTORISATION DE VERSEMENT DE DON

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a reçu une demande de soutien financier qui a été analysée par les personnes responsables, lesquelles ont formulé une recommandation aux membres du conseil ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement du don suivant :

Organisme	Objet	Don
École du Mistral	Gala Méritas	100\$

20.05.245 DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

Conformément à l'article 92.1 de loi sur les cités et villes, la greffière dépose un procès-verbal de correction au règlement numéro 2020-1434 puisqu'une erreur apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents.

La correction est la suivante :

À l'article 4 du document, il est inscrit :

« Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter la somme de **952 153\$** sur une période de vingt (20) ans et affecter la somme de 3 972 847\$ provenant de la contribution financière en vertu du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales tel qu'indiqué à l'annexe B ».

Or, on devrait lire :

« Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter la somme de **932 153\$** sur une période de vingt (20) ans et affecter la somme de 3 972 847\$ provenant de la contribution financière en vertu du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales tel qu'indiqué à l'annexe B».

20.05.246 AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

Le conseiller Gilles Lavoie donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement de gestion contractuelle.

20.05.247 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-1437 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-1397 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Le conseiller Gilles Lavoie dépose le projet de règlement 2020-1437 modifiant le règlement 2018-1397 sur la gestion contractuelle.

Ce projet de règlement ajoute au règlement de gestion contractuelle la gestion de l'octroi des contrats de services professionnels.

Outre les coûts de préparation du règlement et de la publication de l'avis pour son entrée en vigueur, ce dernier n'entraîne aucuns frais additionnels pour le contribuable.

20.05.248 AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE TARIFICATION POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉS DE LA VILLE

Le conseiller Jean-Pierre Labonté donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la Ville.

20.05.249 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-1438 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-1415 CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE TARIFICATION POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉS DE LA VILLE

Le conseiller Jean-Pierre Labonté dépose le projet de règlement 2020-1438 modifiant le règlement 2019-1415 concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la Ville.

Ce projet de règlement modifie la tarification des camps de jour en plus d'ajouter des frais de retard et d'annulation.

Outre les coûts de préparation du règlement et de la publication de l'avis pour son entrée en vigueur, ce dernier n'entraîne aucuns frais additionnels pour le contribuable.

20.05.250 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Mont-Joli au Carrefour action municipale et famille pour 2020-2021, et ce, au montant de 181.66\$, incluant les taxes.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

20.05.251 ACCEPTATION D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET LE SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DE LA VILLE DE MONT-JOLI – CSN

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli est parvenue à une entente avec le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Ville de Mont-Joli – CSN en ce qui concerne le prolongement des avis de mises à pied;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'entente signée entre les parties;

Par la même résolution, le conseil municipal autorise madame Marie-Hélène Gauthier, directrice du service des ressources humaines à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli ladite entente.

20.05.252 RATIFICATION DE FORMATION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil ratifie l'inscription de monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à la formation web offerte par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec intitulée « La gestion de projets en milieu municipal : l'efficacité à votre portée » qui a eu lieu les 13 et 14 mai derniers, et ce, au coût de 370\$ plus les taxes.

20.05.253 AUTORISATION DE FORMATION À LA DIRECTRICE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'URBANISME

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Marie-Hélène Gauthier, directrice du service des ressources humaines et de l'urbanisme à suivre une formation web donnée par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec intitulée « L'ABC de l'urbanisme municipal pour le greffier » qui aura lieu le 20 mai prochain, et ce, au coût de 185\$ plus les taxes.

20.05.254 AUTORISATION DE FORMATION À LA GREFFIÈRE

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Kathleen Bossé, greffière, à suivre une formation web donnée par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec intitulée « Les nouveautés jurisprudentielles pour tous » le 9 juin et le 8 octobre, et ce, au coût de 330\$ plus les taxes.

LOISIRS

20.05.255 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS POUR LE CAMP DE JOUR

Item retiré.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

20.05.256 AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Le conseiller Denis Dubé donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement concernant la circulation et le stationnement.

20.05.257 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-1436 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT ET APPLICABLE, ENTRE AUTRES, PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le conseiller Denis Dubé dépose le projet de règlement 2020-1436 concernant la circulation et le stationnement et applicable, entre autres, par la Sûreté du Québec.

Ce projet de règlement complète et ajoute aux règles établies au Code de la sécurité routière du Québec (L.R.Q. c. C-24.2) et, à certains égards, a pour but de prévoir les règles de conduite et d'immobilisation des véhicules routiers, ainsi que d'autres règles relatives à la circulation des véhicules routiers, de prévoir des dispositions particulières applicables aux piétons et aux bicyclettes, à l'utilisation des chemins publics et des stationnements.

Outre les coûts de préparation du règlement et de la publication de l'avis pour son entrée en vigueur, ce dernier n'entraîne aucuns frais additionnels pour le contribuable.

20.05.258 AUTORISATION D'EMBAUCHE DE QUATRE ÉTUDIANTS AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de messieurs William Richard, Jérémie Lévesque, Alexandre Caron et Mathieu Dutil à titre de pompier préventionniste étudiant pour une période de 6 semaines à partir de la fin juin pour 30 heures semaine au taux de 13.10 \$/heure.

Le salaire de deux étudiants sera subventionné à 50 % par le Carrefour jeunesse emploi dans le cadre du programme "Desjardins jeunes étudiants au Travail Mitis".

Par la même résolution, le conseil autorise, monsieur Martin Soucy, maire et monsieur Robert Roger, Directeur du service incendie à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli l'entente avec le Carrefour jeunesse emploi.

TRAVAUX PUBLICS

20.05.259 **AUTORISATION DE CONTRAT À LA FIRME TETRA TECH – SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LE PROLONGEMENT DE L'AQUEDUC SUR LE CHEMIN DE PRICE**

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'octroi d'un contrat à la firme Tetra Tech pour la surveillance des travaux pour le projet de prolongement de l'aqueduc sur le chemin de Price, et ce, au coût de 37 675\$ plus les taxes, ainsi que les frais supplémentaires de 2 325\$ plus taxes pour la préparation des plans et devis.

20.05.260 **ADJUDICATION DE CONTRATS POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES ET DE TERRE VÉGÉTALE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'adjuger les contrats pour la fourniture des matériaux granulaires et de terre végétale aux entreprises et aux prix unitaires suivants :

Les Entreprises Claveau Ltée :

	Tonne livrée	tonne non livrée
Pierre concassée	14.10\$	10.50\$
Gravier	14.10\$	10.50\$
Pierre nette	20.05\$	16.45\$
Gravier classe A	13.00\$	9.00\$
Sable d'enrobage	15.00\$	11.00\$
Granulat pour abrasif	20.45\$	16.85\$
Pierre ronde	22.70\$	16.35\$

9167-6858 Québec Inc. (Bernard Carrier)

Terre végétale	170.00\$
----------------	----------

URBANISME

20.05.261 **AUTORISATION D'OUVERTURE DES JARDINS COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉTÉ 2020**

CONSIDÉRANT QUE le jardinage communautaire est un moyen de maintenir une vie active en plus d'être bénéfique pour la santé mentale ;

CONSIDÉRANT QUE le jardinage communautaire permet l'accès à des denrées alimentaires de qualité à faible coût ;

CONSIDÉRANT QUE le jardinage permet aux familles d'échanger sur les modes de culture, de partager des apprentissages et de diversifier leur alimentation ;

CONSIDÉRANT QUE l'Institut national de Santé publique du Québec (INSPA) a autorisé, sous certaines conditions, l'accès aux espaces de jardinage communautaires pour la saison estivale 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE le comité du jardin communautaire souhaite mettre en place et faire respecter les conditions émises par l'INSPQ ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que la Ville de Mont-Joli autorise l'ouverture des jardins communautaires pour la saison estivale 2020. La Corporation des Jardins pédagogiques Inc., organisme responsable des jardins communautaires pour la Ville de Mont-Joli s'assurera de la mise en place des mesures nécessaires émises par l'INSPQ.

AFFAIRES NOUVELLES

20.05.262 MOTION DE REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES DE L'OPÉRATION GRAND NETTOYAGE

La Ville de Mont-Joli tient à remercier chaleureusement les bénévoles d'Éco Mitis et toutes les personnes, qui ont participé le samedi 16 mai à l'Opération Grand nettoyage dans le parc industriel de Mont-Joli.

Cette activité environnementale, qui s'apparente au nettoyage des berges, a rallié sur le site une trentaine de personnes de tous âges. Il s'agit d'une participation remarquable pour une telle activité, qui en plus, s'est déroulée lors d'un long congé et par un magnifique temps.

Les bénévoles constituent un maillon indispensable dans la vitalité et la qualité de vie d'une communauté. Par leur générosité et leur altruisme, les participants à l'Opération Grand nettoyage l'ont prouvé une fois de plus.

Le conseil municipal désire, par cette motion, vous exprimer toute sa reconnaissance pour avoir contribué à l'embellissement de notre ville. Merci.

20.05.263 AUTORISATION DE MODIFICATION DE CHANTIER NO 21R1 DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la modification de chantier suivante :

- Fourniture et installation d'un déshumidificateur 41 700.04\$ plus taxes

20.05.264 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

20.05.265 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 35 il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy
Maire

Kathleen Bossé
Greffière